



# Mise en œuvre de la réforme des autorisations **Activité Psychiatrie**

## **Aide à la préparation des demandes**

## **fenêtre de dépôt : 1<sup>er</sup> Septembre – 31 Octobre 2024**

Référents psychiatrie : Dr NAVARRO, Mme EL AISSAOUI & Mme ORTUNO BRINGUIER

Référents autorisation : Mesdames GINER, LAURENT & SORRIAUX

*Webinaire Etablissements / Activité Psychiatrie*

*Mercredi 17 juillet 2024 – 14h00*



**Occitanie**  
**SANTÉ** 2023  
2028

# Rappels pour le bon déroulement de la séance

- ✓ **Ce webinaire est enregistré et sera mis en ligne** sur le site internet de l'ARS afin d'être visionné de nouveau et être visible par d'autres personnes non participantes
- ✓ Un temps d'échanges est prévu au terme de la présentation ; merci de bien vouloir poser vos questions par écrit via le **chat**.
- ✓ Une **FAQ** sera également mise à disposition dans le cadre de notre invitation
- ✓ **N'oubliez pas de bien vouloir couper vos micros pendant la présentation et pendant que les personnes s'expriment.**



# Déroulé de séance

## 1. Généralités

2. Bref rappel des 4 mentions représentant un OQOS
3. Attendus par rapport au dossier de demande d'autorisation en psychiatrie
4. Remplissage du dossier sur le SI : points de vigilance
5. FAQ



Agence régionale de santé  
Occitanie



[occitanie.ars.sante.fr](http://occitanie.ars.sante.fr)  
[occitanie-sante.fr](http://occitanie-sante.fr)



# Rappels des fondamentaux sur les autorisations

- ✓ **Qui peut être titulaire d'une autorisation d'activité de soins ?** (*article L. 6122-3 du CSP*)
  - ✓ Etablissement de santé
  - ✓ Personne morale (*Ex : GCS*)
  - ✓ 1 ou plusieurs médecins associés
- ✓ **Les conditions pour se voir délivrer une autorisation** (*article L. 6122-2 du CSP*) :
  - ✓ Répondre aux **besoins de santé** de la population identifiés par le Schéma régional de santé (SRS)
  - ✓ Etre compatible avec les **objectifs** quantitatifs et qualitatifs du SRS/PRSIII (*cf page suivante*)
  - ✓ Satisfaire aux **conditions** d'implantation et conditions techniques de fonctionnement
  - ⇒ Des conditions **générales et spécifiques** à chaque mention
- ✓ **La durée de vie d'une autorisation** (*article L. 6122-8 du CSP*)  
**7 ans** à compter de la réception par l'ARS de la déclaration de mise en œuvre par le promoteur
- ✓ **La visite de conformité** (*article L. 6122-4 du CSP*) :  
Décidée par le DG ARS et réalisée **dans les 6 mois suivant la déclaration de mise en œuvre**





## Comment accéder au PRS 3? au schéma régional de santé et aux schémas territoriaux?

- ❑ Taper : « **PRS Occitanie** » dans la barre du moteur de recherche. Vous accédez à la page web :

**<https://www.prs-occitanie.ars.sante.fr>**

- ❑ Cliquer sur :  
« **10 clés de lecture du PRS Occitanie 2023-2028** »

**Et descendre en *bas de page* pour accéder aux documents :**



- ❑ [Projet régional de santé Occitanie 2023-2028 / Cadre d'orientation stratégique \(COS\)](#) (pdf, 7.17 Mo) → **PRS**
- ❑ [Schéma régional de santé 2023-2028 \(SRS\)](#) (pdf, 10.09 Mo) → **SRS**
- ❑ [Schéma territorial de santé ARIÈGE \(STS 09\) 2023-2028](#) (pdf, 3.29 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé AUDE \(STS 11\) 2023-2028](#) (pdf, 3.1 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé AVEYRON \(STS 12\) 2023-2028](#) (pdf, 3.13 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé GARD \(STS 30\) 2023-2028](#) (pdf, 3.12 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé HAUTE-GARONNE \(STS 31\) 2023-2028](#) (pdf, 3.11 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé GERS \(STS 32\) 2023-2028](#) (pdf, 3.26 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé HÉRAULT \(STS 34\) 2023-2028](#) (pdf, 3.11 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé LOT \(STS 46\) 2023-2028](#) (pdf, 3.13 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé LOZÈRE \(STS 48\) 2023-2028](#) (pdf, 3.01 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé HAUTES-PYRÉNÉES \(STS 65\) 2023-2028](#) (pdf, 3.1 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé PYRÉNÉES-ORIENTALES \(STS 66\) 2023-2028](#) (pdf, 3.34 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé TARN \(STS 81\) 2023-2028](#) (pdf, 3.47 Mo)
- ❑ [Schéma territorial de santé TARN-ET-GARONNE \(STS 82\) 2023-2028](#) (pdf, 3.02 Mo)



# Lire les objectifs du PRS dans le SRS et les 13 STS

## 1 schéma régional



**NB :** Sommaire page 206  
pour accéder aux  
objectifs qualitatifs et quantitatifs  
du SRS par activité de soins



## ...et 13 schémas territoriaux



## Activités réformées non simplifiées « Groupe 1 »

- Médecine nucléaire
- HAD
- radiologie interventionnelle
- Activité interventionnelle sous imagerie médicale en cardiologie
- SMR (polyvalent, gériatrie, pédiatrie, cancer, système digestif)
- Soins critiques
- Traitement du cancer (sauf radiothérapie et curiethérapie)
- Radiologie diagnostique
- **Psychiatrie**
- Chirurgie
- *Médecine d'urgence*
- AMP (nouvelles modalités « à visée sociétale »)

## Activités réformées simplifiées (Valletoux) « Groupe 2 »

- SMR (mentions loco, nerveux, cardio, respiratoires, brûlés, et conduites addictives)
- **NRI**
- Médecine
- **Chirurgie cardiaque**
- **Neurochirurgie**
- Traitement du cancer : *uniquement « Radiothérapie, curiethérapie »*
- AMP (sauf nouvelles modalités à visée sociétales précitées)

## Activités non réformées « Groupe 3 »

- Gynécologie-obstétrique
- USLD
- Greffes
- Grands brûlés
- IRC
- Diagnostic prénatal (DPN)
- Examen des caractéristiques génétiques Caissons hyperbare
- Cyclotrons



Promoteur/Structure

ARS

# Rappel : les grandes étapes de l'autorisation

## Procédure classique

Ouverture de la fenêtre

2 mois

Fermeture de la fenêtre

6 mois

PÉRIODE HORS FENÊTRE

PÉRIODE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : FENÊTRE OUVERTE

PÉRIODE D'INSTRUCTION DES DOSSIERS

DÉCISION

MEO ET MISE EN CONFORMITÉ

CRÉATION ET SAISIE DE LA DEMANDE

VALIDATION

TRANSMISSION À L'ARS

ANALYSE RECEVABILITÉ

IRRECEVABLE

RECEVABLE

ANALYSE COMPLÉTUDE

INCOMPLÉT EN ATTENTE COMPLÈMENT

COMPLÉT

INSTRUCTION

CSOS

DÉCISION DGARS

DÉFAVORABLE

FAVORABLE

COMPLÉMENTS AU DOSSIER

VALIDATION

TRANSMISSION À L'ARS

- SAISIE DEMANDE
- RENSEIGNEMENTS PROMOTEUR
- TÉLÉCHARGEMENT DOSSIER
- DÉPÔT FORMULAIRES & ANNEXES

Délai de Mise en oeuvre  
3 ans / 4 ans

Pour les autorisations pré-existantes :

Délai de mise en conformité\* à compter de la notification de la décision DGARS

## Procédure simplifiée (Valletoux)

Notification du 22-26 avril 2024

Autorisations des activités réformées simplifiées reprenant leur durée de vie initiale

Délai de mise en conformité\* à compter de la notif d'avril 2024



# Focus : délais de mise en œuvre / délais de conformité

## ✓ Délais de mise en œuvre

Article L. 6122-11 du CSP : commencement d'exécution dans les 3 ans ; mise en œuvre achevée dans les 4 ans.

Article R. 6122-37 du CSP : lorsque le titulaire débute l'activité de soins, il en fait sans délai la déclaration au DGARS

Article D.6122-38 I du CSP : par cette déclaration, le titulaire s'engage à la conformité de l'activité de soins aux conditions d'autorisation. Le titulaire peut commencer l'exercice de l'activité et **dispenser des soins remboursables aux assurés sociaux à partir du jour suivant cet envoi.**



Donc, pour les autorisations déjà en service et ré-autorisées,

**envoyer sans délai la déclaration de mise en œuvre**, dès notification de la décision DGARS.

## ✓ Délais de mise en conformité :



Délai pour se mettre en conformité aux nouvelles conditions du décret : **2 ans** pour l'activité de soins de psychiatrie, à compter de la notification de la décision du DGARS.



**Quand conformité effective, envoyer une déclaration de mise en conformité à l'ARS**







# Déroulé de séance

1. Généralités
- 2. Bref rappel des 4 mentions représentant un OQOS**
3. Attendus par rapport au dossier de demande d'autorisation en psychiatrie
4. Remplissage du dossier sur le SI : points de vigilance
5. FAQ



Agence régionale de santé  
Occitanie



[occitanie.ars.sante.fr](http://occitanie.ars.sante.fr)  
[occitanie-sante.fr](http://occitanie-sante.fr)



# Bref rappel des quatre mentions représentant un OQOS

- ↘ La réforme introduit quatre mentions de spécialités :
  - Psychiatrie de l'adulte
  - Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
  - Soins sans consentement
  - Psychiatrie périnatale
  
- ↘ Elle impose aux établissements de se transformer et de transformer leurs partenariats :
  - Passer d'une logique d'activité vers une **logique de parcours** et d'offre globale : trois modalités, participation aux soins non programmés, soins à domicile...
  - **S'inscrire dans les territoires** avec les établissements sectorisés
  - **S'inscrire dans le circuit de l'urgence** → coopérations indispensables
  - Identifier ou créer des **nouvelles filières de soins** autorisées : périnatalité et soins sans consentement
  
- ↘ Impact concomitant de la réforme des financements de psychiatrie et celle des autorisations de la psychiatrie et de la médecine, conduit à **recentrer l'activité de psychiatrie sur ses missions premières** = la prise en charge des troubles et pathologies psychiques.

# Comprendre les nouveaux OQOS en psychiatrie

## ↘ Une **AUTORISATION PAR MENTION** :

- Adulte
- Enfant
- SSC (adulte et enfant)
- Périnatalité

## ↘ Le site géographique principal de l'OQOS est celui de l'HC (ou temps complet)

Les autres modalités doivent être déclarées à distance et rattachées à l'OQOS principal  
Il est nécessaire de réaliser en propre ou par convention les 3 modalités (Temps complet, Temps partiel, Ambulatoire dont soins à domicile)

## ↘ **1 OQOS par site principal d'activité et au moins par site HC**

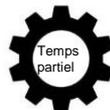
→ Le total des OQOS est égal au nombre de sites principaux par mention et non de sites d'activité

# Modalités de prise en charge



## Séjours à temps complet :

- Hospitalisation complète
- Centre de crise
- Centre de post-cure
- Appartement thérapeutique
- Accueil familial thérapeutique
- Unité pour malades difficiles
- Unité hospitalière spécialement aménagée



## Séjours à temps partiel :

- Hôpital de jour
- Hôpital de nuit
- SMPR-HDJ

## Soins ambulatoires :

- Centre médico-psychologique
- Centre d'activité thérapeutique à temps partiel
- Equipes mobiles
- Actes en établissements sociaux et médico-sociaux
- Actes en structures de protection maternelle infantile
- Actes en établissements scolaires et universitaires
- Soins à domicile (SIPAD, VAD)
- Unité sanitaire en milieu pénitentiaire



# Déroulé de séance

1. Généralités
2. Bref rappel des 4 mentions représentant un OQOS
- 3. Attendus par rapport au dossier de demande d'autorisation en psychiatrie**
4. Remplissage du dossier sur le SI : points de vigilance
5. FAQ



Agence régionale de santé  
Occitanie



[occitanie.ars.sante.fr](http://occitanie.ars.sante.fr)  
[occitanie-sante.fr](http://occitanie-sante.fr)



# 3.1 Attendus du dossier autorisation\_PSY\_ Tronc commun

Décret n°2022-1264 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de psychiatrie  
D. 6124-257 CSP

Décret n°2022-1263 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de psychiatrie  
R.6123-176 CSP/ R.6123-177 CSP/ D.6124-254 CSP/ D.6124-255 CSP

## ⇒ Présenter les 3 modalités de prise en charge pour chaque mention

- De manière autonome ou par convention
- Sur le site principal ou à distance

## ⇒ Annexer la convention de secteur avec l'établissement désigné réalisant cette mission (cf trame type)

## ⇒ Présenter le mode de participation au circuit de l'urgence et organisation des soins non programmés

- Organisation des soins non programmés.
- Dispositif de prévention, d'accueil et de prise en charge de la crise.
- Participation au réseau des urgences.

## ⇒ Présenter une prise en charge globale

- Education thérapeutique
- RCP
- Soins de réhabilitation psycho-sociale
- Accès aux soins somatiques
- Comorbidités addictives
- Appui aux professionnels (premier recours, ESMS, autres ES)

## ⇒ Précisions CTF

- Plan de formation
- Amélioration des pratiques / gestion des risques
- ECT
- Télésanté



# Zoom sur la mention Adulte

## Principe:

ES doit proposer les 3 modes de prise en charge pour chaque autorisation (en propre ou par convention) *Art. R. 6123-174*

## Missions/ conditions:

- Organise, pour la prise en charge des personnes âgées, l'accès à des compétences spécialisées (PPA, gériatrie, neurologie) en propre ou compétences extérieures (cabinet libéral, ES MCO, EMPPA...) *Art. R. 6123-188*
- Contribue à l'organisation du parcours de soins des personnes en situation ou à risque de handicap psychique ou de perte d'autonomie *Art. R. 6123-187*
- Organiser conjointement passage d'une prise en charge en "psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent" à une prise en charge en "psychiatrie de l'adulte" *Art. R. 6123-189 et s.*

**CTI/ CFT:** Art. D. 6124-257/ Art. R. 6123-174

- Chambres individuelles ou de deux lits, équipées de sanitaires.
- un dispositif d'appel accessible à chaque patient, un placard fermant à clé
- un verrou permettant de s'enfermer de l'intérieur et aux soignants d'ouvrir la porte ;
- Etc, ...

**Personnel:** *Art D.6124-256 et D. 6124-258 CSP*

## Conseil remplissage du SI:

*Décrire par structure : forme de prise en charge/nombre/lits et places + informations structures  
Fongibilité des lits HL et SSC donc DGOS conseille de présenter l'unité dans les 2 demandes  
ajouter les unités PPSMJ (UHSA/ SMPR-HDJ/ USMP)*



# Zoom sur la mention PEA

## Principe:

ES doit proposer les 3 modes de prise en charge pour chaque autorisation (en propre ou par convention) *Art. R. 6123-174*

Population accueillie de la naissance à 18 ans *Art. R. 6123-192*

## Missions/ conditions:

- Organise l'accès aux soins pédiatriques dans le cadre du parcours de soins personnalisé et contribue à l'organisation de ce parcours. *Art. R. 6123-193*
- Assure la prise en charge de manière à permettre la poursuite de l'instruction obligatoire *Art. R. 6123-194*
- Présence d'un protocole organisant conjointement passage d'une prise en charge en "psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent" à une prise en charge en "psychiatrie de l'adulte" *Art. R. 6123-189 et s.*

## CTI/ CFT:

*Art. D. 6124-257*

- Chambres individuelles ou de deux lits, équipées de sanitaires.
- un dispositif d'appel accessible à chaque patient, ...

*Art. D. 6124-261*

- Dispose d'espaces de vie et de jeux intérieurs et extérieurs.

**Personnel:** *Art. D. 6124-260/ Art. D. 6124-256/ Art. D. 6124-260*

## Conseil remplissage du SI:

*Fongibilité des lits HL et SSC donc DGOS conseille de présenter l'unité dans les 2 demandes ajouter les unités PPSMJ (UHSA/ SMPR/ USMP)*



# Cas particulier des unités mixtes- jeunes adultes

## Principe:

- ES demandeur doit être autorisé en PEA ET d'une autorisation psychiatrie de l'adulte
- ES doit proposer les 3 modes de prise en charge pour chaque autorisation (en propre ou par convention)

## Exception:

- ES demandeur doit être autorisé à minima pour 1 mention socle (adulte ou PEA) et conventionner avec un ES porteur de la mention manquante (adulte ou PEA)

## Conditions **CUMULATIVES** :

- Unité dédiée
- Population 16 – 25 ans (mineurs- adultes)
- **Projet médical spécifique et personnalisé**
- Intervention précoce, pathologies émergentes et pratiques orientées rétablissement
- Si convention, protocole établi présentant une organisation formalisée avec l'autre ES détenteur de l'autorisation manquante proche géographiquement
- Capacitaire cohérent avec les besoins du territoire

Attendus PRS

## Art. R. 6123-196:

« La prise en charge des adolescents et des jeunes adultes peut être organisée, par le titulaire de l'autorisation "psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent", dans une même unité pour permettre une transition vers la psychiatrie de l'adulte.[...] Le titulaire de l'autorisation doit être également titulaire de l'autorisation "psychiatrie de l'adulte" ou doit avoir conclu une convention avec un titulaire de l'autorisation "psychiatrie de l'adulte".

## Art. R. 6123-190:

« La prise en charge des adolescents et des jeunes adultes peut être organisée, par le titulaire de l'autorisation " psychiatrie de l'adulte ", dans une même unité pour permettre une transition vers la psychiatrie de l'adulte. [...] Le titulaire de l'autorisation doit être également titulaire de l'autorisation " psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent " ou doit avoir conclu une convention avec un titulaire de l'autorisation " psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent " .

# Zoom sur la mention psychiatrie périnatale

## Principe:

- ES demandeur doit être autorisé en PEA ET d'une autorisation psychiatrie de l'adulte
- ES doit proposer les 3 modes de prise en charge pour chaque autorisation (en propre ou par convention)

## Exception:

- ES demandeur doit être autorisé en PEA ET doit conventionner avec un ES disposant d'une autorisation psychiatrie de l'adulte

## CONVENTIONS cumulatives avec

- CHU Toulouse pour la modalité HC « Care en mater »
- CHU Montpellier pour la modalité HDJ Pluridisciplinaire Parents et Bébés « PSY-BB »

## CTI/ CFT: D. 6124-264 CSP

- Des chambres individuelles permettant l'accueil d'au moins un parent et du nourrisson
- Une chambre collective permettant d'accueillir les bébés sans leur parent ;
- Au moins un local dédié aux soins et activités de puériculture.
- Etc ....

## Personnel: D. 6124-263 CSP

Cible minimum:

1 OQOS par département permettant de développer une offre ambulatoire liaison, Cs et/ou CATTP reposant par convention sur les sites HC + HDJ régionaux



Une lettre d'engagement à minima sera demandée à tous les établissements souhaitant porter cette mention

# Zoom sur la mention SSC

## Principe:

- ES titulaire de l'autorisation Adulte ET PEA pour être autorisé en SSC
- ES doit proposer les 3 modes de prise en charge pour chaque autorisation (en propre ou par convention)

## Exception:

A titre exceptionnel, il est possible de PEC un mineurs de 16 ans et + par un titulaire d'une autorisation de "psychiatrie de l'adulte" et d'une autorisation de "SSC" dès lors que celui-ci a une convention établie avec un titulaire de la mention " psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent" prévoyant les modalités de prise en charge et de transfert du patient.

## CTI/ CFT: D.6124-265 CSP

1° Un ou des espaces d'apaisement,

2° Une ou plusieurs chambres d'isolement individuelles.

3° Un espace d'accueil de l'entourage du patient

4° Un espace extérieur sécurisé.

+ s'assurer que l'aménagement des locaux permet la libre circulation des patients entre les différents espaces.

## Personnel: D.6124-256 CSP Idem HL

## Conseil remplissage du SI:

*Fongibilité des lits HL et SSC donc DGOS conseille de présenter l'unité dans les 2 demandes: l'autorisation adulte et/ou PEA et copier la même compo dans le dossier SSC en intégralité.*





- ⇒ **Si vous n'avez pas toutes les CTF** → Vous devez préciser dans le dossier de demande celles que vous ne pouvez pas vérifier à date, vous engagez à vous mettre en conformité dans le délai imparti et vous informerez ensuite par courriel le service Autorisations de l'Agence de son effectivité ([ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr))
- ⇒ **Capacitaires en lits et places :**
- Indiquer dans le **dossier de demande** le **capacitaire installé à date et son maintien** → **Si vous souhaitez proposer de le modifier** : vous devez préciser le capacitaire total que vous envisagez
  - Chaque fois que vous souhaitez modifier un capacitaire, **en cours d'autorisation**, en lits et/ou places : **vous devez en informer au préalable par un courrier de demande** le service autorisation de l'agence (*contact mail supra*).
  - **Pour toute nouvelle autorisation** → Une montée en charge progressive est recommandée (Périmètre minimal et moyen: voir avec référents siège ARS)
- ⇒ Pour toute autorisation allouée par décision du DG ARS, vous devez toujours adresser un courrier de **mise en œuvre (MEO) en précisant : sa date et le capacitaire – lits et places – installés (si activité déjà existante, le faire dès que possible)**
- ⇒ Si certains professionnels ont une **activité couvrant plusieurs autorisations** : vous devez préciser pour l'autorisation demandée, dans le dossier, le temps d'activité dédié (Type + ETP) pour chaque autorisation demandée
- ⇒ Si vous n'avez pas pu établir de **convention modalité de PEC** lors du dépôt du dossier de demande → Vous devez déposer une lettre d'engagement à minima et précisez dans le dossier que vous l'établirez dans les 2 ans suivant la notification du DG ARS de votre autorisation
- ⇒ Rappel - Chaque année, **SAE au 31 /12** : à **renseigner précisément et avec rigueur notamment sur les lits et places installés / chaque autorisation + Professionnels dédiés / site géographique PSY** (Types et ETP dédiés - salariés ou non, rémunérés par la structure ou pas)

## 3.2 Instruction – points majeurs

- ✓ **Développer le contexte global / justification de la demande ++++**
  - contexte sur la pertinence de la demande au vu du paysage actuel
  - Perspective au vu du besoin et de son évolution
  - Perspective qu'offre la demande en réponse
  - Indiquer si la demande est faite à l'identique de l'existant ou s'il y a une modification (création/ locaux, capacitaire....)
- ✓ **Respecter les CTI/ CTF et les expliciter précisément et de façon argumentée**
- ✓ **Expliquer en quoi la demande répond aux objectifs qualitatifs du SRS et du PTSM de son territoire en citant précisément les objectifs concernés.**
- ✓ **Joindre les conventions OU les lettres d'engagement en vu de la rédaction des conventions**



## 3.3 Objectifs qualitatifs du schéma (SRS)

**DEFI:** Comment garantir l'accessibilité réelle aux soins de base spécialisés dans un contexte de diminution des ressources humaines et d'augmentation des besoins?

**« Proposer le juste soin au juste moment »**

**Avec 4 grandes priorités d'actions SRS :**

1. Proposer une offre plus flexible permettant de mieux prévenir la crise
2. Améliorer la réponse aux patients souffrants de troubles psychiques sévères
3. Développer la réponse aux moments ou facteurs de vulnérabilité
4. Soutenir et renforcer l'attractivité des métiers de la psychiatrie et de la santé mentale

**Déclinaison des 4 priorités :**

- Améliorer la lisibilité de l'offre D'une logique d'activité vers une logique de parcours
- Poursuivre la modernisation de l'offre
- Poursuivre l'actualisation des pratiques dans une optique d'optimisation et lisibilité
- Prioriser le développement des pratiques en réhabilitation psycho-sociale, de l'offre ambulatoire, de la réponse coordonnée sur chaque territoire au service du rétablissement de la personne
- Garantir l'accessibilité à toute personne, adulte et enfant, sur l'ensemble du territoire à la prise en charge en soins sans consentement lorsque cela est nécessaire.

# 3.4 Les conventions socles - Pour toute demande d'autorisation en psychiatrie

## 1/ Convention de secteur

### Partenariat entre ES sectorisés et non sectorisés, obligation mutuelle pouvant être territoriale

« Le présent régime fixe ainsi une obligation aux établissements non désignés pour la mission de secteur d'exercer leur activité en partenariat avec l'établissement assurant cette mission de psychiatrie de secteur dans la zone d'intervention dans laquelle ils sont implantés par le biais d'une convention. Pour mémoire, les établissements de secteur sont également assujettis à une obligation de partenariat avec les établissements non désignés pour assurer la mission de psychiatrie de secteur conformément à l'article L. 3221-4 du CSP. »

- Si demande autorisation mention adulte: convention avec l'ES porteur du secteur adulte ;
- Si mention PEA, convention avec secteur PEA ;
- S'il s'agit des deux et que les activités de secteur sont portées par des établissements différents, possibilité soit de faire deux conventions soit de mutualiser et de regrouper l'ensemble des cas dans une seule convention.

## 2/ Convention modes de prise en charge

### Permettant pour assurer les 3 modalités attendues : temps plein, HTP et ambulatoire dont soins à domicile

« Le titulaire de l'autorisation doit proposer des séjours à temps complet, des séjours à temps partiel et des soins ambulatoires. S'il ne propose pas lui-même une ou deux de ces natures de prise en charge, il doit conclure une convention avec un autre titulaire de l'autorisation de psychiatrie proche géographiquement afin de proposer ces natures de prise en charge (cf. article R. 6123-174 du CSP). »

- Ambulatoire pour le privé : consultation externe et // réflexion en cours DGOS
- Pour les ré-autorisations : 2 ans pour être conforme = assurer les différentes formes ou conventionner
- Pour les nouveaux offreurs : être conforme au jour de la mise en œuvre (cad : assurer toutes les formes ou avoir déjà signé une convention à l'ouverture au 1<sup>er</sup> patient).



# 3.5 Les conventions sociales - Pour toute demande d'autorisation en psychiatrie

## 3/ Convention participation au réseau de PEC des urgences

- Si membres du réseau : **Joindre convention constitutive du réseau**

*« La participation de l'établissement au réseau des urgences est décrite dans le dossier de demande d'autorisation. Si l'établissement est membre du réseau, la convention constitutive du réseau est jointe. »*

- Si seulement participants ponctuels à la prise en charge : Il faut que ce **soit inscrit dans le dossier** de demande d'autorisation, et se saisir des échanges/ du travail sur les conventions entre ES sectorisés et non sectorisés pour mutualiser le travail et **s'inscrire dans l'organisation de la PEC des urgences.**

*« Les établissements de santé autorisés en psychiatrie devront donc participer à ce réseau et pourront, le cas échéant en être membres. Lorsque les établissements de santé autorisés en psychiatrie participent au réseau des urgences sans en être membres, ils peuvent être sollicités ponctuellement pour la prise en charge de patients en urgence. »*

## 4/ Convention soins non programmés – crise

Pour chaque autorisation l'ES doit organiser une réponse propre ou de façon collective (convention) l'accès aux soins non programmés.

*« Le titulaire de l'autorisation organise l'accès aux soins non programmés dans un délai adapté à l'état clinique du patient. Cet accès peut être organisé par convention avec un ou plusieurs autres titulaires d'autorisations. Art. R. 6123-178.- »*



## 3.6 Les conventions complémentaires- par mention

### ➤ **Psychiatrie périnatale**

**Convention entre l'ES demandeur de l'autorisation psychiatrie périnat et autorisé seulement en psychiatrie de l'enfant et de l'ado avec un autre ES détenant l'autorisation adulte manquante**

*« La mention psychiatrie de l'adulte et la mention psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent sont nécessaires pour obtenir la mention psychiatrie périnatale, sauf dérogation pour un établissement autorisé en « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent » s'il conventionne avec un établissement autorisé pour la mention « psychiatrie de l'adulte » (article R. 6123-198 du code de la santé publique). »*

### ➤ **Unités mixtes ados/jeunes adultes :**

**Si l'ES n'est pas détenteur en propre des 2 autorisations adulte/ PEA : une convention sera nécessaire entre l'ES demandeur de l'unité mixte qui ne détiendrait pas l'une ou l'autre.**

*« Pour ouvrir de telles unités, le titulaire doit être autorisé pour les mentions « psychiatrie de l'adulte » et « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent » ou avoir conclu une convention avec un titulaire de la mention « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ». Si le titulaire est autorisé uniquement pour la mention « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent », il doit conclure une convention avec un titulaire de la mention « psychiatrie de l'adulte ».*

### ➤ **SSC des mineurs de + de 16 ans :**

**Si l'ES détenant l'autorisation adulte et SSC mais pas l'autorisation PEA, il peut prendre en charge de façon exceptionnelle un mineurs de 16 ans et + en conventionnant avec d'ES autorisé en PEA**

*« un titulaire des mentions « psychiatrie de l'adulte » et « soins sans consentement » peut prendre en charge à titre exceptionnel un mineur de 16 ans et plus. Cependant ce titulaire doit disposer d'une convention avec un titulaire de l'autorisation « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent » (article R. 6123-200 du CSP). Cette convention prévoit les modalités de prise en charge du patient, notamment la possibilité de recourir à l'expertise d'un psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que les modalités de transfert du patient. »*

### ➤ **Psychiatrie de l'enfant et de l'ado :**

**Doit permettre d'assurer la poursuite de l'instruction obligatoire au sein d'un établissement autorisé pour la mention « psychiatrie de l'enfant et l'adolescent et l'Education Nationale.**

*Art. R. 6123-194.-Le titulaire de l'autorisation assure la prise en charge de manière à permettre la poursuite de l'instruction obligatoire prévue à l'[article L. 131-1 du code de l'éducation](#).*





# Déroulé de séance

1. Généralités
2. Bref rappel des 4 mentions représentant un OQOS
3. Attendus par rapport au dossier de demande d'autorisation en psychiatrie
- 4. Remplissage du dossier sur le SI : points de vigilance**
5. FAQ



Agence régionale de santé  
Occitanie



[occitanie.ars.sante.fr](http://occitanie.ars.sante.fr)  
[occitanie-sante.fr](http://occitanie-sante.fr)



# Cadre réglementaire et matériel pour le dépôt d'une demande :

## Réglementation

- ➔ Arrêté du 27 juillet 2021 fixant le contenu du dossier de demande initiale d'autorisation d'activité de soins et équipements matériels lourds ;

## SI Autorisations

- ➔ *Accessibles directement sur le SI :*
  - Le Guide utilisateurs promoteurs et le webinaire pour la prise en main de l'outil ;
  - Un lien vers le PDF du webinaire du 07/11/2023 ;
  - Un lien vers le Replay et le pdf du webinaire du 06/03/2024 ;

Contact si pb accès SI : [valerie.laurent@ars.sante.fr](mailto:valerie.laurent@ars.sante.fr)

# Compléter un dossier sur la plateforme SI autorisations

## Captures d'écran sur l'appliatif côté promoteur

Page d'accueil avec un accès vers les autorisations et un accès vers les dossiers

Consulter les fenêtres de dépôt →

Consulter les zones de santé →

Déposer un dossier →

Consulter mes dossiers →

### Autorisations

[Voir toutes mes autorisations](#)

**Autorisations nécessitant une action**

- NOUVELLE DEMANDE À DEPOSER (5)
- PROROGÉE - A RENOUELER (2)

**Autorisations liées à un dossier en cours**

- RENOUVELLEMENT EN COURS (3)
- NOUVELLE DEMANDE EN COURS (13)

**Autres autorisations**

- ACTIVE (32)
- EN ATTENTE DE CADUCITÉ (26)

### Dossiers

[Voir tous mes dossiers](#)

**Dossiers à saisir ou compléter**

- EN COURS DE SAISIE (12)

**Dossiers à valider ou transmettre**

- VALIDÉ (EN ATTENTE DE FENÊTRE) (4)

**Dossiers inactifs**

- INCOMPLÉT (1)

<https://si-autorisations.valid.sante.gouv.fr/#/dossiers/nouveau>

# Compléter un dossier sur la plateforme SI autorisations

## Captures d'écran sur l'appliatif côté promoteur

Tableau de bord avec le listing des autorisations existantes et l'accès au dossier correspondant à la situation

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://si-autorisations.sante.gouv.fr/#/autorisations>. The page title is "Liste des autorisations mises en œuvre". It features a search and filter interface with the following fields:

- Raison sociale / FINESSE / Groupe: CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)
- Activités: Psychiatrie
- Statut: Statut
- N° autorisation ARHGOS: N° autorisation ARHGOS

Below the filters are date pickers for "Date d'autorisation initiale entre", "Date de mise en œuvre initiale entre", "Date limite de transmission entre", and "Date d'échéance entre". There are buttons for "Rechercher" and "Annuler les filtres".

The main content is a table of authorizations with 5 rows. The table has the following columns: Raison sociale / libellé, N° autorisation ARHGOS, Activité, Statut, Date d'autorisation initiale, Date de mise en œuvre initiale, Date limite de transmission, Date d'échéance, and Actions. Each row includes a "NOUVELLE DEMANDE A DEPOSER" button and an "Actions" icon (a blue circle with a white document icon).

Raison sociale / libellé	N° autorisation ARHGOS	Activité	Statut	Date d'autorisation initiale	Date de mise en œuvre initiale	Date limite de transmission	Date d'échéance	Actions
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)	76-91-477	Psychiatrie Générale Hospitalisation à temps partiel de nuit	NOUVELLE DEMANDE A DEPOSER	08/11/2000	31/12/1989	31/10/2024	02/02/2029	📄
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)	76-91-475	Psychiatrie Générale Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	NOUVELLE DEMANDE A DEPOSER	08/11/2000	31/12/1989	31/10/2024	02/02/2029	📄
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)	76-91-52606	Psychiatrie Infanto-juvénile Hospitalisation à temps partiel de jour	NOUVELLE DEMANDE A DEPOSER	10/12/2014	22/01/2015	31/10/2024	02/02/2029	📄
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)	76-91-253	Psychiatrie Générale Placement familial thérapeutique	NOUVELLE DEMANDE A DEPOSER	08/11/2000	08/11/2000	31/10/2024	02/02/2029	📄
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)	76-91-202	Psychiatrie Infanto-juvénile Hospitalisation complète (24 heures consécutives ou plus)	NOUVELLE DEMANDE A DEPOSER	26/03/2003	20/03/2006	31/10/2024	02/02/2029	📄

At the bottom of the table, there is a pagination control showing "10" and navigation arrows.

Cliquer sur « Actions » pour accéder au dossier correspondant à la situation (complet ou simplifié)



## Pour déposer une nouvelle demande d'autorisation d'activité de soins

**MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS**  
*Liberté Égalité Fraternité*

**SI Autorisations**

Se déconnecter **ars**  
Agence Régionale de Santé

Valérie LAURENT - Promoteur Gestionnaire

Accueil | Autorisations | Dossiers | Tableau de bord | Administration | Aide

Accueil > Dossiers

### Dossiers

**Déposer un dossier**

#### Liste des dossiers

Type de dossier	N° dossier ARS	N° dossier promoteur	Raison sociale / libellé de la structure
Zones de santé	Zones de santé	Fenêtres de dépôt	Statut du dossier
Région	Date de CSOS	Activités	10 éléments sélectionnés
Statut de CSOS	Éléments obligatoires saisis	25 éléments sélectionnés	Auteur de la demande
Créateur de la demande			

**Rechercher** | Annuler les filtres

**Création de la demande**

**Recherche de dossier: renseigner les champs**

# 1<sup>ère</sup> partie : « Informations générales du dossier » : choix de l'Entité Territoriale

## Sélectionner le site géographique en utilisant le menu déroulant

The screenshot shows the 'Informations générales du dossier' form. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Autorisations', 'Dossiers', 'Ressources documentaires', and 'Administration'. Below this, the breadcrumb trail reads 'Accueil > Dossiers > Création nouveau dossier'. The main title of the form is 'Informations générales du dossier'. A blue button labeled 'Accueil' is on the left. The form is divided into sections: 'Informations de la structure demandant l'activité' (highlighted in light blue), 'Informations de la structure', and 'Raison sociale ET du site d'implantation de l'autorisation demandée \*'. The 'Informations de la structure' section contains a blue information box with a question mark icon and text: 'Ma structure n'est pas dans la liste ? Merci de faire la demande de rajout de l'établissement à votre périmètre à votre ARS via le formulaire de contact. Dans le cas d'une création d'une nouvelle structure, qui ne possède donc pas encore de numéro FINESS, vous pouvez créer une structure sans FINESS temporaire depuis le menu "Administration > Structures" (cette action peut être effectuée par un promoteur gestionnaire de votre structure)'. Below this is a dropdown menu for selecting a geographical site. The dropdown is open, showing a search bar and a list of options: 'CENTRE MEDICAL GRAU DU ROI CHU NIMES (ET - 300782141)', 'CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)', 'CMPEA PIJ ST GILLES (ET - 300018256)', 'CMP PSY ADULTE HOICHE (ET - 300018215)', 'CMP PSY ADULTE SOMMIERES (ET - 300018249)', and 'CMP PSY ADULTE TULLE (ET - 300018233)'. A green arrow points from the text 'Sélectionner le site géographique en utilisant le menu déroulant' to the dropdown menu. Another green arrow points from the text 'Les étoiles (\*) indiquent les champs obligatoires.' to the asterisk in the dropdown label. At the bottom left is the logo of the 'MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS' with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité'. At the bottom right are links to 'legfrance.gouv.fr', 'gouvernement.fr', 'service-public.fr', and 'data.gouv.fr'.

Accueil > Dossiers > Création nouveau dossier

### Informations générales du dossier

Accueil

#### Informations de la structure demandant l'activité

#### Informations de la structure

Ma structure n'est pas dans la liste ? Merci de faire la demande de rajout de l'établissement à votre périmètre à votre ARS via le formulaire de contact. Dans le cas d'une création d'une nouvelle structure, qui ne possède donc pas encore de numéro FINESS, vous pouvez créer une structure sans FINESS temporaire depuis le menu "Administration > Structures" (cette action peut être effectuée par un promoteur gestionnaire de votre structure).

Raison sociale ET du site d'implantation de l'autorisation demandée \*

Les étoiles (\*) indiquent les champs obligatoires.

CENTRE MEDICAL GRAU DU ROI CHU NIMES (ET - 300782141)  
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 300782117)  
CMPEA PIJ ST GILLES (ET - 300018256)  
CMP PSY ADULTE HOICHE (ET - 300018215)  
CMP PSY ADULTE SOMMIERES (ET - 300018249)  
CMP PSY ADULTE TULLE (ET - 300018233)

legfrance.gouv.fr | gouvernement.fr | service-public.fr | data.gouv.fr

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# 1<sup>ère</sup> partie : « Informations générales du dossier » : informations de la structure demandant l'activité

Accueil

### Informations de la structure demandant l'activité

Les étoiles (\*) indiquent les champs obligatoires.

**Informations de la structure**

Ma structure n'est pas dans la liste ? Merci de faire la demande de rajout de l'établissement à votre périmètre à votre ARS via le formulaire de contact [ici](#).  
Dans le cas d'une création d'une nouvelle structure, qui ne possède donc pas encore de numéro FINESS, vous pouvez créer une structure sans FINESS temporaire depuis le menu "Administration > Structures" (cette action peut être effectuée par un promoteur gestionnaire de votre structure).

Raison sociale ET du site d'implantation de l'autorisation demandée \*

CHU NIMES CAREMEAU (ET - 30078217)

Raison sociale ET  
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 30078217)

Raison sociale EJ  
CHU NIMES (30078217)

[Voir la structure \[ici\]\(#\)](#)

**Adresse ET**

Numéro et voie  
PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE

Département  
Gard

Téléphone  
046668368

Code postal  
30029

Région  
Occitanie

Commune  
NIMES

Les informations sont issues du FINESS. En cas d'information incorrecte ou manquante, merci de contacter votre ARS. Une fois prises en compte, elles seront visibles dans votre dossier durant son traitement.  
Merci de déposer ou de vérifier la présence sur votre structure, dans la zone des documents liés, la copie des statuts de l'organisme ou, le cas échéant, de la société.

Appartenez-vous à un GHT ? \*

Oui  Non

Nom du GHT \*

Cèvennes Gard Camargue

[Annuler](#) [Sauvegarder](#)

La majorité des champs sont remplis automatiquement par FINESS ou ARHGOS

Mais penser à ajouter:

les statuts de l'entité juridique

Appartenez-vous à un GHT?  
le cas échéant préciser le nom du GHT via le menu déroulant

# 1<sup>ère</sup> partie : « Informations générales du dossier » : validation

Numéro et voie PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE	Code postal 30029	Commune NIMES
Département Gard	Région Occitanie	
Téléphone 0466686868		

Les informations sont issues du FINESS. En cas d'information incorrecte ou manquante, merci de contacter votre ARS. Une fois prises en compte, elles seront visibles dans votre dossier durant son traitement.  
Merci de déposer ou de vérifier la présence sur votre structure, dans la zone des documents liés, la copie des statuts de l'organisme ou, le cas échéant, de la société.

Appartenez-vous à un GHM ? <sup>1</sup>

Oui  Non

Nom du GHM \*  
Cévennes Gard Camargue

### Informations de contact

Le suivi de ce dossier se fera à ces deux adresses.  
Le courriel du responsable de la structure provient de la fiche établissement de votre structure. En cas d'information incorrecte ou manquante, le gestionnaire de votre structure peut aller modifier cette information dans la fiche établissement.

### Contact de la structure

Adresse courriel du responsable de la structure  
direction.generale@chu-nimes.frtest.fr

### Auteur de la demande

Seuls les utilisateurs appartenant à l'entité géographique concernée par la demande d'autorisation ou à l'entité juridique de celle-ci, et disposant sur leur compte SI Autorisations du droit de validation et/ou transmission des dossiers, peuvent être sélectionnés comme auteur de la demande. Ce droit est à la main des gestionnaires de votre structure définis dans les Autorisations.

Auteur de la demande \*

Valérie LAURENT (Promoteur Gestionnaire)

Valérie LAURENT (Promoteur Gestionnaire)

Adresse courriel de l'auteur de la demande  
Valerie.laurent@ars.sante.fr

...et SAUVEGARDER!

# Définition du champ de l'autorisation demandée : la zone de santé et l'activité / EML

Accueil > Dossiers > Demande initiale #24-OCC-00562 - Choix des autorisations

Créé le 09/07/2024

**Demande initiale**

N° Promoteur : 24-OCC-00562

EN COURS DE SAISIE

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)

Contact - Valérie LAURENT

Actions

Informations générales

**Autorisations**

Synthèse

Engagements et transmission

Choix des autorisations

Vers les informations générales

Voir les éléments non renseignés

Vers la synthèse

**Sélection des autorisations demandées**

Les étoiles (\*) indiquent les champs obligatoires.

Zone de santé concernée \*

L'activité de soins ou équipement matériel lourd (EML), après la sauvegarde, n'est plus modifiable.  
En cas d'enregistrement incorrect de l'activité, il faudrait supprimer ce dossier et en créer un nouveau.

Activité demandée

Activité de soins / EML \*

Annuler Sauvegarder

Vers les informations générales

Vers la synthèse

**\***

NB : dans le SI l'astérisque rouge signale 1 élément obligatoire

**Informations obligatoires**

## 2ème partie : « autorisations » Choix de l'activité de soins + ses modalités ou choix de l'EML



Petit rappel  
**Chaque EJ (entité juridique) dépose 1 dossier sur le site géographique principal (ET)** qui propose l'HC en y incluant les différents modes de prise en charge déployés, y compris sur des sites annexes

**Sélectionner l'activité +TOUTES les modalités / mentions demandées**

**...et SAUVEGARDER**

Accueil | Demande initiale n°24-0CC-001 | x +

si-autorisations.valid.sante.gouv.fr/#/dossiers/029/autorisations?isEdit=true

ARHGOS | Si Aut ARS Gest Ins... | SYMBOISE PROMO... | SYMBOISE ARS | INTRANET ARS | e-santé en Occitanie | CPTS Occitanie | Démart Démarches... | Elise | HOROQUARTZ | DPI des membres | MyEdrened ticket... | GFD Frais Déplace... | DPI des membres

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-0CC-001 - Choix des autorisations

**Demande initiale**  
Créé le 09/07/2024  
N° Promoteur : 24-0CC-00562  
EN COURS DE SAISIE

CHU NIMES CAREMEAU (300762117)  
Contact : Valérie LAURENT

Actions

### Sélection des autorisations demandées

Les étoiles (\*) indiquent les champs obligatoires.

Zone de santé concernée\*  
OCC - Zone de santé (test) 1

L'activité de soins ou équipement matériel lourd (EML), après la sauvegarde, n'est plus modifiable.  
En cas d'enregistrement incorrect de l'activité, il faudrait supprimer ce dossier et en créer un nouveau.

**Activité demandée**

Activité de soins / EML\*  
Psychiatrie

Références juridiques

- Décret n° 2022-1263 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de psychiatrie
- Décret n° 2022-1264 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de psychiatrie
- Arrêté du 28 septembre 2022 fixant les modes de prise en charge pouvant être déployés en dehors du site autorisé prévu à l'article R. 6123-174 du code de la santé
- [https://sante.gouv.fr/fichiers/bol/2022/2022\\_25\\_sante.pdf](https://sante.gouv.fr/fichiers/bol/2022/2022_25_sante.pdf), page 248

Sélection des autorisations demandées pour l'activité sélectionnée\*

- Psychiatrie de l'adulte
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie de l'enfant et adolescent
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie périnatale
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Soins sans consentement
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées

X Annuler  Sauvegarder

Vers les informations générales | Vers la synthèse



## Démarrer la saisie du dossier

## Accès aux différentes parties du dossier à renseigner

Créé le 09/07/2024

**Demande initiale**

N° Promoteur : 24-OCC-00562

**EN COURS DE SAISIE**

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)

Psychiatrie

OCC - Zone de santé (test) 1

Contact - [Valérie LAURENT](#)

**Actions**

Informations générales

Autorisations

Synthèse

Engagements et transmission

**Choix des autorisations**

[Voir les éléments non renseignés](#)

[Vers la synthèse](#)

**Sélection des autorisations demandées**

[Modifier](#)

Zone de santé concernée \*

OCC - Zone de santé (test) 1

Activité de soins / EML

Psychiatrie

Références juridiques

- Décret n° 2022-1263 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de psychiatrie
- Décret n° 2022-1264 du 28 septembre 2022 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité de psychiatrie
- Arrêté du 28 septembre 2022 fixant les modes de prise en charge pouvant être déployés en dehors du site autorisé prévus à l'article R. 6123-174 du code de la santé
- [https://sante.gouv.fr/fichiers/bs/2022/2022.25.sante.pdf, page 248](https://sante.gouv.fr/fichiers/bs/2022/2022.25.sante.pdf)

Sélection des autorisations demandées pour l'activité sélectionnée \*

- Psychiatrie de l'adulte
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie de l'enfant et adolescent
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie périnatale
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Soins sans consentement
  - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées

[Vers les informations générales](#)

[Vers la synthèse](#)



## Accès aux items via « voir les éléments non renseignés » : accès au menu déroulant

Transmis le 10/07/2024

**Demande initiale n°76-30-24-00062**

N° Promoteur : 24-OCC-00568

**TRANSNIS À L'ARS**

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Fenêtre de dépôt : 22/05/2024 - 01/11/2024  
Contact - Valérie LAURENT

Actions

Informations générales | Autorisations | Synthèse | Engagements et transmission | Suivi du dossier

Liste des éléments à compléter

Vers la synthèse du dossier

- Informations générales du dossier (0)
- Psychiatrie (1)
- Psychiatrie de l'adulte (16)
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (0)
- Psychiatrie de l'enfant et adolescent (3)
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (0)
- Psychiatrie périnatale (3)
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (0)
- Soins sans consentement (4)



listes déroulantes ouvrant sur les items à renseigner



# Zoom sur la Partie : « informations relatives à l'activité /EML »

Accueil | Demande initiale n°24-0CC-001 | Demande initiale n°24-0CC-001 | +

https://si-autorisations.valid.sante.gouv.fr/#/dossiers/023/constitution/activite

ARHGOS | Si Aut ARS Gest... | SYMBIOSE PROM... | SYMBIOSE ARS | INTRANET ARS | e-santé en Occitanie | CPTS Occitanie | Demar Démarches... | Bios | HOROQUARTZ | DPI des membres | MyEdemé ticket... | GFD Frais Déplace... | DPI des membres

Accueil | Dossier | Demande initiale n°24-0CC-001 - Constitution du dossier | Activité

**Demande initiale**

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
0CC - Zone de santé best1  
Contact - Valérie LAURENT (t)

Créé le 08/07/2024  
N° Promoteur : 24-0CC-00562  
EN COURS DE SUIVI

**Informations relatives à l'activité de soins / EML**

**Justification de la demande**

Descriptif du projet en lien avec l'activité de soins / EML demandé

Liens de la demande avec les objectifs qualitatifs du schéma régional de santé (SRS) et quantitatifs de l'offre de soins (OQOS)

**Avis du Comité stratégique du groupement hospitalier de territoire (COSTRAT)**

Si vous êtes membre d'un groupement hospitalier de territoire, veuillez insérer l'avis du comité stratégique pour chaque demande d'autorisation\*

Aucun document

Commentaires concernant l'avis du COSTRAT

**Convention(s) ou lettre(s) d'engagement concernant l'activité**

Tout type de convention ou lettre d'engagement demandé dans ce dossier doivent être déposés ici :

Convention(s)  
Aucun document

Lettre(s) d'engagement  
Aucun document

**Commentaire concernant la/les convention(s) et/ou la/les lettre(s) d'engagement(s) concernant l'activité**

Insérez les documents relatifs au dossier financier

Aucun document

Commentaire concernant le dossier financier

**Documents spécifiques à l'activité**

Insérez les documents relatifs à l'activité (évaluation de l'activité, délibération de l'organe de santé)

**Evaluation de l'activité**

Insérez les documents relatifs à l'activité

Evaluation Activité.pdf

**Clic sur modifier**

**Justification de la demande**

⇒ Description du projet et motivation de la demande pour cette activité = le projet et les objectifs au regard de l'offre au sein de l'établissement et au regard des besoins du territoire

**Penser : territoire, population, parcours**

**Avis du costrat : Obligatoire pour les établissements publics membres d'un GH**

**Téléverser les conventions ou à défaut les lettres d'engagement**

**Téléverser les éléments financiers**

**Téléverser l'évaluation**

**POINTS DE VIGILANCE :**

- \*Ajouter les conventions obligatoires pour l'activité ;
- \*Actualiser les conventions trop anciennes (>15 ans) ;
- \*prévoir un titre court pour les PDF à téléverser (sinon bugs) ;

⇒ **Lien de la demande avec les objectifs qualitatifs du schéma et quantitatifs de l'offre de soins (OQOS)**



cf. Le SRS et les STS sur

**<https://www.prs-occitanie.ars.sante.fr>**

**citer les objectifs du SRS auxquels la demande entend répondre**

## Zoom sur les outils pratiques pour travailler sur le SI

### Le territoire (COSTRAT)

insérer l'avis du comité stratégique pour chaque demande d'autorisation \*

Glissez et déposez le(s) document(s), ou

 Parcourir

Document (4),pdf - (1.9 Mo)

L'outil SI permet via l'onglet « **Parcourir** » de récupérer une pièce-jointe afin de la téléverser sur la plateforme et l'intégrer au dossier de demande

la zone dédiée au dépôt du formulaire PDF complété ci-dessous.

02/05/2024

Déposé par

Actions

Valérie LAURENT

Avant la validation définitive,

2 outils pratiques :

- un stylet pour modifier
- la poubelle pour supprimer



# Dossier : Engagements

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00568 - Transmission du dossier

Créé le 10/07/2024

**Demande initiale**

N° Promoteur : 24-OCC-00568

A VALIDER

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)

Psychiatrie

OCC - Zone de santé (test) 1

Contact - [Valérie LAURENT](#)

Actions

**Rappel du dossier**

Dossier: 24-OCC-00568

Soumis pour validation le 10/07/2024 à 08:59

Activité: Psychiatrie

Exporter le récapitulatif

**Engagements**

Je soussigné(e) \*

Mme. LAURET VALERIE

En qualité de \*

Directrice

m'engage \* :

- à la réalisation et au maintien des conditions d'implantation en application de l'article L.6123-1
- à la réalisation et au maintien des conditions techniques de fonctionnement en application de l'article L.6124-1
- à respecter le maintien des autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci,
- à procéder à l'évaluation de l'activité de soins prévue à l'article L.6122-5 dans les conditions prévues à l'article R.6122-23, intégrant le cas échéant les indicateurs d'évaluation mentionnés à l'article R.6122-24
- au respect du volume de l'activité liée à la présente demande, et des dépenses à la charge de l'assurance maladie, en application de l'article L.6122-5

Fait à MONTPELLIER le 10/07/2024

Annuler Sauvegarder

Vers la synthèse

Renseigner les items  
Ne pas oublier de cocher M/Mme

## Dossier : Engagements

**Demande initiale**  
Créé le 10/07/2024  
N° Promoteur : 24-OCC-00568  
VALIDER

**CHU NIMES CAREMEAU** (300782117)  
Psychiatrie  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - [Valérie LAURENT](#)

**Rappel du dossier**  
Dossier: 24-OCC-00568  
Soumis pour validation le 10/07/2024 à 08:59  
Activité: Psychiatrie  
[Exporter le récapitulatif](#)

**Engagements**  
[Engagements renseignés](#)  
Engagements renseignés le 10/07/2024 09:02 par M. Valérie LAURENT.

Je soussigné(e) \*,  
Mme. LAURET VALERIE [Modifier](#)

En qualité de \*  
Directrice

m'engage \* :

- à la réalisation et au maintien des conditions d'implantation en application de l'article [L.6123-1](#) ;
- à la réalisation et au maintien des conditions techniques de fonctionnement en application de l'article [L.6124-1](#) ;
- à respecter le maintien des autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci ;
- à procéder à l'évaluation de l'activité de soins prévue à l'article [L.6122-5](#) dans les conditions prévues à l'article [R.6122-23](#), intégrant le cas échéant les indicateurs d'évaluation mentionnés à l'article [R.6122-24](#) ;
- au respect du volume de l'activité liée à la présente demande, et des dépenses à la charge de l'assurance maladie, en application de l'article [L.6122-5](#) ;

Fait à \* MONTPELLIER, le \* 10/07/2024  
[Exporter les engagements](#)

✓ Sauvegarde effectuée

**NB : Penser à faire  
signer la feuille  
« engagements »  
par le représentant  
légal  
À temps pour la  
validation finale du  
dossier**

Pour info : 2 accès possibles pour les engagements :

- Sur le SI en fin de déroulé du dossier
- Via dossier exporté : page 5

**Exporter les engagements pour signature et visa**

# Dossier : Engagements

**Demande initiale**  
Créé le 10/07/2024  
N° Promoteur : 24-OCC-00568  
A VALIDER

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - Valérie LAURENT

En qualité de \*  
Directrice

m'engage \* :

- à la réalisation et au maintien des conditions d'implantation en application de l'article L.6123-1
- à la réalisation et au maintien des conditions techniques de fonctionnement en application de l'article L.6124-1
- à respecter le maintien des autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci.
- à procéder à l'évaluation de l'activité de soins prévue à l'article L.6122-5 dans les conditions prévues à l'article R.6122-23, intégrant le cas échéant les indicateurs d'évaluation mentionnés à l'article R.6122-24
- au respect du volume de l'activité liée à la présente demande, et des dépenses à la charge de l'assurance maladie, en application de l'article L.6122-5

Fait à MONTPELLIER, le 10/07/2024  
Exportez les engagements

**Dépôt des engagements signés**

Documents (1)  
Merci de déposer les engagements, ou le récapitulatif de votre dossier contenant les engagements, complétés avec la signature du représentant légal et le cachet de l'établissement.\*  
Voir Historique des versions de dossier transmises

Glissez et déposez le(s) document(s), ou Parcourir

Nom du document [1]	Date de dépôt [1]	Déposé par [1]	Actions
Engagements Dossier 24-OCC-00568_2024-07-10.pdf	10/07/2024 09:03	Valérie LAURENT	

Vers la synthèse | Rouvrir en modification | Valider le dossier

Téléverser les engagements

+ Valider le dossier

Attention, ce n'est pas terminé !!...

## Engagements et transmission : maintenant transmettez votre dossier

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00568 - Transmission du dossier

Créé le 10/07/2024

**Demande initiale**

N° Promoteur : 24-OCC-00568

A VALIDER

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - Valérie LAURENT

Actions

Informations générales | Autorisations | Synthèse | **Engagements et transmission**

Vers la synthèse | Ouvrir en modification | Voir les éléments non renseignés ?

**Récapitulatif du dossier signé**  
Merci de déposer le récapitulatif du dossier signé pour pouvoir valider puis transmettre votre dossier

**Dossier soumis pour validation**  
Dossier soumis pour validation le 10/07/2024 à 08:59 par Valérie LAURENT.

**Engagements du demandeur**

**Rappel du dossier**

Dossier: 24-OCC-00568  
Soumis pour validation le 10/07/2024 à 08:59  
Activité: Psychiatrie

Exporter le récapitulatif

Dossier soumis pour validation

....**ET** Valider la transmission du dossier



Vérifier le statut du dossier :  
« transmis à l'ARS » ou « en cours d'instruction »



## Dossier financier et documents spécifiques à l'activité

- **Indiquer les modalités précises de financement du projet** : Le coût de l'opération, les montants d'investissement éventuels en équipements et locaux, les moyens de fonctionnement supplémentaires, notamment le personnel RH, leasing... (liste non exhaustive)
- **Donner une projection financière sur 2 ans** : Présentation du compte ou du budget prévisionnel d'exploitation et pour les ES publics, les éléments du plan global de financement pluriannuel des investissements relatifs au projet (art. R. 6145-65 CSP)

**Dossier financier**  
Insérez les documents relatifs au dossier financier

Glissez et déposez le(s) document(s), ou [↑ Parcourir](#)

SIAUTORISATIONS-Evaluation Activité (4).pdf - (1.9 Mo)  

Commentaire concernant le dossier financier  
*Décrivez le budget prévisionnel de l'activité associée à la demande d'autorisation*

TEST

**Documents spécifiques à l'activité**  
Insérez les documents relatifs à l'activité (évaluation de l'activité, délibération de l'organe délibérant relative au projet objet de la demande d'autorisation lorsque le demandeur est une personne morale de droit privé autre qu'un tel centre, tout autre document utile à l'appréciation du dossier, ...)

Evaluation de l'activité  02/05/2024 

### Documents spécifiques à l'activité :

- **Télécharger le PDF dédié à l'évaluation + le téléverser** une fois les différents items renseignés ;
- Communiquer et téléverser les **éléments du projet d'établissement (synthèse en 3 pages)** sur lequel se fonde la demande pour les établissements publics ou la délibération de l'organe délibérant pour les établissements privés ;
- Transmettre la **présentation générale** de l'établissement /société + la description des équipements /services / EML compris dans l'opération ;



## Exemple indicatif de présentation budget prévisionnel d'exploitation sur 3 ans faisant apparaître les dépenses et les recettes en lien avec l'activité prévue

	2024	2025	2026	2027	2028
Nb lits	26	26	26	26	26
Nb places	0	5	10	10	10

Présentation des données d'activités prévues en regard du budget prévisionnel, surtout évolution prévue de la capacité

Les recettes et dépenses prévisionnelles ;

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	2023	2024	2025	2026
Chiffre d'affaires	€	€	€	€
Quote part CA GHS	€	€	€	€
Chiffre d'affaires - médicaments facturables en sus	€	€	€	€
Subvention exploitation	€	€	€	€
Reprises sur amortissements et provisions	€	€	€	€
Transferts de charges	€	€	€	€
Autres produits	€	€	€	€
<b>Total des produits d'exploitation</b>	€	€	€	€
Achats consommés marchandises	€	€	€	€
Achats consommés matières premières et approvisionnements	€	€	€	€
Autres achats et charges externes	€	€	€	€
Impôts et taxes	€	€	€	€
Salaires et traitements	€	€	€	€
Charges sociales	€	€	€	€
Dotations amortissements	€	€	€	€
Dotations provisions	€	€	€	€
Dotations pour risques	€	€	€	€
Autres charges	€	€	€	€
Frais généraux et de structure	€	€	€	€
<b>Total des charges d'exploitation</b>	€	€	€	€
<b>Résultat d'exploitation</b>	€	€	€	€
Produits financiers	€	€	€	€
Charges financières	€	€	€	€
<b>Résultat financier</b>	€	€	€	€
Produits exceptionnels	€	€	€	€
Charges exceptionnelles	€	€	€	€
<b>Résultat exceptionnel</b>	€	€	€	€
<b>Résultat avant impôts</b>	€	€	€	€
Impôts	€	€	€	€
<b>Résultat après impôts</b>	€	€	€	€



Zoom sur le pdf dédié à l'évaluation

À télécharger, compléter puis téléverser

N° FINESS ET

N° dossier  
promoteur

## Evaluation<sup>1</sup>

*Partie relative à l'évaluation de l'activité comportant, en application de l'article L. 6122-5, l'engagement du demandeur de procéder à cette évaluation dans les conditions prévues aux articles R. 6122-23 et R. 6122-24, et précisant :*

- Les objectifs qu'il se fixe pour mettre en œuvre les objectifs du schéma régional ou interrégional de santé, notamment au regard de l'accessibilité, de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi que de la continuité et de la prise en charge globale du patient :
- Les indicateurs supplémentaires qu'il envisage d'utiliser en vertu du dernier alinéa de l'article R. 6122-24 :
- Les modalités de recueil et de traitement des indicateurs prévus audit article :
- Les modalités de participation des personnels médicaux et non médicaux intervenant dans la procédure d'évaluation :
- Les procédures ou les méthodes d'évaluation de la satisfaction des patients :

### Administratif

Merci de joindre à votre demande, dans la zone de dépôt "Documents spécifiques à l'activité" située la Partie « les informations de l'activité », tout document justificatif complémentaire prévu à l'article 1 1° a) et b) de l'arrêté du 27 juillet 2021.



## Zoom sur le pdf dédié à l'évaluation : description de la démarche qualité réalisée sur le site

a) Les objectifs qu'il se fixe pour mettre en œuvre les objectifs du schéma régional ou interrégional de santé, notamment au regard de l'accessibilité, de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi que de la continuité et de la prise en charge globale du patient :



Lister les objectifs pour mettre en œuvre les objectifs du schéma régional de santé au regard de :

- L'accessibilité ;
- La Qualité et Sécurité des Soins ;
- Continuité et prise en charge globale du patient ;

b) Les indicateurs supplémentaires qu'il envisage d'utiliser en vertu du dernier alinéa de l'article R. 6122-24 :



Communiquer les indicateurs utilisés dans le cadre de la procédure d'évaluation ;  
cf. procédure certification HAS

c) Les modalités de recueil et de traitement des indicateurs prévus audit article :



Description de la procédure : modalités de recueil et traitement des indicateurs ;

d) Les modalités de participation des personnels médicaux et non médicaux intervenant dans la procédure d'évaluation :



Description de de la procédure : modalités de participation des personnels intervenant dans la procédure d'évaluation ;

e) Les procédures ou les méthodes d'évaluation de la satisfaction des patients :



Description de de la procédure : évaluation de la satisfaction des patients ;  
⇒ PJ questionnaire de satisfaction ;

Point de vigilance

Pour établir cette partie du dossier, le demandeur utilise, lorsqu'elles existent, les méthodes publiées par la Haute Autorité de santé pour l'activité de soins ou l'équipement matériel lourd considéré.



## Au fil de l'eau, penser à sauvegarder à la fin de chaque partie

**Documents spécifiques à l'activité**

Insérez les documents relatifs à l'activité (évaluation de l'activité, délibération de l'organe délibérant relative au projet objet de la demande d'autorisation lorsque le demandeur est une personne morale de droit privé autre qu'un tel centre, tout autre document utile à l'appréciation du dossier, ...)

Evaluation de l'activité Evaluation Activité.pdf 02/05/2024

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00494 - Constitution du dossier > Activité

Créé le 23/05/2024	<b>Demande initiale</b> N° Promoteur : 24-OCC-00494 <b>EN COURS DE SAISIE</b>	CHU NIMES CAREMEAU (300782117) Soins médicaux et de réadaptation OCC - Zone de santé (test) 1 Contact - <a href="#">Valérie LAURENT</a>	<b>Actions</b>
--------------------	---	--	----------------

SIAUTORISATIONS-Evaluation Activité (4).pdf - (1.9 Mo)

**SAUVEGARDER !**

## Les formulaires PDF pour l'activité de soins : à renseigner obligatoirement

**POINT DE  
VIGILANCE :**

**\* étape obligatoire  
pour la validation  
du dossier**

Document PDF vierge  
à télécharger ici....

The screenshot shows a web interface titled "Formulaire PDF pour l'activité de soins / EML choisi". Below the title, there is a blue bar with the text "Formulaire PDF à compléter\*". Underneath, the word "Psychiatrie" is displayed. A file upload area shows a document named "Psychiatrie.pdf" with a date of "11/07/2024" and a download icon. At the bottom left, there is a blue button labeled "Déposer le formulaire" with an upload icon. At the bottom right, there is a blue button labeled "Retour à la synthèse" with a back icon.

**+ à renseigner ....**

**+ à téléverser ici**

Zoom sur : les pdf « *formulaire relatif à l'activité* » et les formulaires par mention

Demande initiale d'autorisation d'Activité de Psychiatrie  
Formulaire relatif à l'activité

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**Psychiatrie**

**Attention plusieurs pdf à remplir et  
à téléverser :**

- 1 pdf pour l'activité psychiatrie (*cf ci-contre*)
- + 1 pdf pour chaque mention  
(*ex ci-dessous « Mention psychiatrie de l'adulte »*)

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**Psychiatrie**

***Mention Psychiatrie de l'adulte***

Numéro de dossier promoteur :

N° FINES ET :

NB : les formulaires à remplir par mention  
sont accessibles dans la synthèse  
via la ligne de la mention (*clic s/stylet action*)



## Le remplissage par mention : ex psychiatrie de l'adulte

**POINT DE  
VIGILANCE :**

\* étape **obligatoire**  
pour la validation  
du dossier

Toujours le document PDF vierge  
à télécharger ici....

The screenshot shows a web interface for 'Psychiatrie de l'adulte'. At the top left is a button 'Retour à la synthèse'. At the top right is a button 'Voir les éléments non renseignés ct'. The main content area is titled 'Formulaire PDF relatif à Pas de modalité - Psychiatrie de l'adulte'. Below the title, there is a message: 'Afin de renseigner les informations relatives à votre demande, merci de télécharger ce formulaire, de le compléter, de l'enregistrer et de le déposer dans la zone dédiée au dépôt du formulaire PDF complété ci-dessous.' Below this is a section 'Formulaire PDF à compléter \*' with the sub-header 'Pas de modalité > Psychiatrie de l'adulte'. In the center, there is a file upload area showing a file named 'PSY - Adulte.pdf' with a date '11/07/2024' and a download icon. At the bottom left of the main content area is a button 'Déposer le formulaire'.

**+ à renseigner**

....

**+ à téléverser ici**

## Partie dédiée aux personnels affectés à l'activité

Cliquer sur le stylet « modifier » pour démarrer la saisie

Préciser la date d'état des lieux des effectifs

Saisir le nom du médecin coordonnateur

Renseigner les postes vacants et les postes pourvus ⇒ noter à minima la valeur 0 (champ obligatoire)

Pour les professions non obligatoires, choisir dans le menu déroulant le type de personnel et renseigner les ETP

Zone « autres précisions » : pour déposer tout commentaire utile

\* = données obligatoires à saisir. Poste vacant = 0 ou autre; postes pourvus = existant ou prévisionnel

→ Anomalie tableau des effectifs !



Le tableau des personnels non obligatoires : ajout de virgule lors de la saisie des ETP.

Si problème technique pour la saisie des virgules :

1. Copier la valeur à virgule souhaitée dans le champ (via copié/collé) ;

OU

2. Inscrire tout le nombre sans virgule dans le champ (c'est-à-dire 01), puis à l'aide de la souris ou des flèches du clavier positionner le curseur à l'endroit de la virgule et ajouter la virgule ;

⇒ Résolution en cours par notre équipe technique, un correctif est prévu la semaine prochaine.

# Personnels affectés à l'activité : où ajouter les diplômes ?

Accueil > Demande initiale n°24-OCC-00562 - Constitution du dossier > Modalité - Mention

**Demande initiale**

Créé le 09/07/2024

N° Promoteur : 24-OCC-00562

EN COURS DE SAISIE

**CHU NIMES CAREMEAU (300782117)**

Psychiatrie

OCC - Zone de santé (test) 1

Contact - Valérie LAURENT

### Tableaux des effectifs - Etat et qualification des effectifs médicaux, de la pharmacie et de la physique médicale affectés à l'activité

Une valeur numérique est nécessaire pour tous les champs obligatoires (présence d'une astérisque \*). Le cas échéant merci de renseigner 0. Si une personne est prévue à mi-temps sur l'activité, merci de saisir la valeur 0,5.

Les étoiles (\*) indiquent les champs obligatoires.

Date d'état des lieux des effectifs \*  
Format attendu : jj/mm/aaaa  
09/07/2024

Médecin responsable ou coordonnateur \*  
LAURET

Personnel obligatoire (1) \*

Professions / Spécialités * []	Postes vacants		Postes pourvus		Actions
	Nombre *	ETP *	Nombre *	ETP *	
Médecin : Psychiatrie	1	0,5	1	0,2	 

Personnel non obligatoire (à préciser le cas échéant) (0)

Professions / Spécialités * []	Postes vacants		Postes pourvus		Diplômes
	Nombre *	ETP *	Nombre *	ETP *	
Aucune donnée					

[Ajouter une ligne](#)

Autres précisions concernant l'organisation des ressources humaines et utiles à l'appréciation du dossier

[Annuler](#) [Sauvegarder](#)



Cliquer sur le stylet « modifier » pour démarrer la saisie



Cliquer sur le « trombone » pour ajouter les diplômes, attestations d'expérience et/ou de formation

# Penser à valider et sauvegarder!

Accueil > Dossiers > Demande initiale #24-OCC-00562 - Constitution du dossier > Modalité - Menton

**Demande initiale**  
Créé le 09/07/2024  
N° Promoteur : 24-OCC-00562  
EN COURS DE SAISIE

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - Valérie LAURENT

Actions

Format attendu : jmm/aaaa  
09/07/2024

Médecin responsable ou coordonnateur \*  
LAURET

Personnel obligatoire (1) \*

Professions / Spécialités * [1]	Postes vacants		Postes pourvus		Actions
	Nombre *	ETP *	Nombre *	ETP *	
Médecin : Psychiatrie	1	0,5	1	0,2	(1) [validation] [suppression]

Personnel non obligatoire (à préciser le cas échéant) (0)

Professions / Spécialités * [1]	Postes vacants		Postes pourvus		Actions
	Nombre *	ETP *	Nombre *	ETP *	
Aucune donnée					
Sélectionnez	Nombre	ETP	Nombre	ETP	[validation] [suppression]

Autre médecin avec une expertise neurovasculaire  
Autre médecin spécialisé disposant d'une formation ou d'une expérience en soins critiques  
Autre profession contribuant aux enjeux de la radioprotection  
Médecin : Addictologie  
Médecin : Allergologie (co-DES)  
Médecin : Anatomie et pathologie ostéoarticulaire

X Annuler [validation] Sauvegarder

② PUIS penser à **SAUVEGARDER**

① penser à **VALIDER** les informations saisies en cliquant sur



Avant de fermer !!

## Partie : Environnement et locaux

**Dépôt de pièces jointes propres à la modalité / mention**

**Environnement et locaux**

Vous pouvez déposer dans cette zone tout document relatif aux locaux utile à l'appréciation du dossier.

Glissez et déposez le(s) document(s), ou [Parcourir](#)

**Pièces jointes (1)**

Nom du document	Date de dépôt	Déposé par	Actions
SIAUTORISATIONS-Fevaluation Activité (4).pdf	23/05/2024 16:25	Valérie LAURENT	

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00484 - Constitution du dossier > Modalité - Mention

Téléverser les plans

## Possibilité d'ajouter des pièces complémentaires (tout document estimé opportun par le promoteur)

**Autres documents**

Vous pouvez déposer dans cette zone tout autre document utile à l'appréciation du dossier.

Glissez et déposez le(s) document(s), ou [Parcourir](#)

**Pièces jointes (1)**

Nom du document	Date de dépôt	Déposé par	Actions
SIAUTORISATIONS-Evaluation Activité (4).pdf	23/05/2024 16:25	Valérie LAURENT	

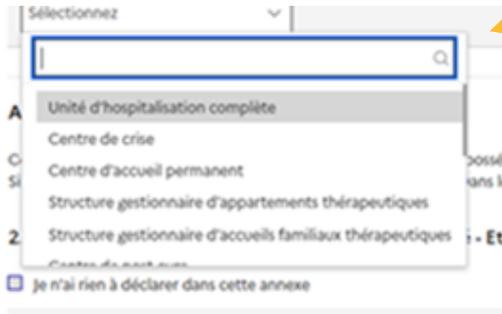
Téléverser les pièces complémentaires

## Volet : « Annexes Psychiatrie » : 3 annexes

Description des différentes structures qui participent à la prise en charge :

⇒ renseigner tous les modes de prises en charge disponibles au sein des différents sites géographiques de la structure

Un menu déroulant permet de désigner toutes les structures mises en place



The main screenshot shows the "Annexes Psychiatrie" form. It is divided into three sections: "Annexe 1", "Annexe 2", and "Annexe 3". Each section has a header, a checkbox for "Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe", and a table with columns for "Structure(s)", "Forme de prise en charge", and "Nombre".

**Annexe 1**  
Si vous êtes concerné, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de cocher "Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe".

Structures déployées sur le site autorisé (0) \*

Structure(s) * [1]	Forme de prise en charge * [1]	Nombre * [1]
Aucune donnée		

**Annexe 2**  
Ce tableau vous permet de recenser l'ensemble de vos structures possédant un numéro FINESS liés à cette entité juridique. Si vous êtes concerné, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de cocher "Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe".

2A. Structures déployées en dehors du site autorisé - Etablissement avec n° FINESS ET (0) \*

Rabon sociale ET * [1]	Structure(s) * [1]	Forme de prise en charge * [1]	Nombre de lits/places
Aucune donnée			

**Annexe 3**  
Ce tableau vous permet de recenser l'ensemble de vos structures possédant un numéro FINESS liés à cette entité juridique. Si vous êtes concerné, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de cocher "Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe".

2B. Structures déployées en dehors du site autorisé - Etablissement sans n° FINESS ET (0) \*

Rabon sociale ET * [1]	Structure(s) * [1]	Forme de prise en charge * [1]	Nombre de lits/places
Aucune donnée			

Annexe 1 : structures déployées sur le site autorisé

Annexe 2 : structures en dehors du site autorisé et avec un N° ET fines

Annexe 3 : structures en dehors du site autorisé mais sans N° ET fines

## Partie : Annexes Psychiatrie – Annexe 1 – structures déployées sur le site autorisé



CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
OCC: Zone de santé (level 1)  
Contact: Valérie LAURENT\_17

Demande initiale  
N° Promoteur : 24-OCC-00562  
EN COURSE DE SAISIE

Annexes Psychiatrie

Annexe 1  
Si vous êtes concerné, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de cocher "Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe".

Structures déployées sur le site autorisé (0) \*

Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe

Structure(s) *	Forme de prise en charge *	Nombre *	Nombre de lit/places *	Commentaire *	Actions		
Aucune donnée							
Sélectionnez		Nombre	Nombre de lit/places	Commentaire	✓ ⌵		
A Unité d'hospitalisation complète							
C Centre de crise							
S Centre d'accueil permanent							
O Structure gestionnaire d'appartements thérapeutiques							
2 Structure gestionnaire d'accueils familiaux thérapeutiques							
- Etablissement avec n° FINESS ET (0) *							
<input type="checkbox"/> Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe							
Raison sociale ET *	Structure(s) *	Forme de prise en charge *	Nombre de lit/places *	Courriel *	Adresse postale *	Téléphone *	Commentaire *
Aucune donnée							
<input type="button" value="Ajouter une ligne"/>							

① Choisir le mode de prise en charge supplémentaire disponible sur le site principal

② Renseigner les items :

- Nombre ;
- Nombre de place / lit ;
- Commentaire ;

④ Ajouter 1 ligne autant que nécessaire



③ Valider via



Unité d'hospitalisation complète

Centre de crise

Centre d'accueil permanent

Structure gestionnaire d'appartements thérapeutiques

Structure gestionnaire d'accueils familiaux thérapeutiques

Centre de post-cure

UMD

Hôpital de jour

Hôpital de nuit

Centre médico-psychologiques

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

Consultations

Soins à domicile

UHSA

**SAUVEGARDER !**

## Partie : Annexes Psychiatrie – Annexes 2A et 2B Structures déployées en dehors du site autorisé

### Annexe 2

Ce tableau vous permet de recenser l'ensemble de vos structures possédant un numéro FINESS liées à cette entité juridique. Si vous êtes concerné, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Dans le cas contraire, merci de cocher "Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe".

#### 2A. Structures déployées en dehors du site autorisé - Etablissement avec n° FINESS ET (0) \*

Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe

Raison sociale ET *	Structure(s) *	Forme de prise en charge	Nombre de lits/places	Courriel	Adresse postale	Téléphone	Commentaire	Actions
CHU NIMES CAREMEAU (ET - 30078217)	Sélectionnez		Nombre de lits/places	Courriel	PLACE DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE 30029 NIMES	0466680668	Commentaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

#### 2B. Structures déployées en dehors du site autorisé

Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe

Raison sociale ET *	Structure(s) *	de lits/places *	Courriel	Adresse postale *	Téléphone *	Commentaire
Aucune donnée						

① Choisir le site annexe via le menu déroulant  
⇒ Tous les ET de la structure sont pré enregistrés

② Renseigner les items :  
- Mode de prise en charge ;  
- Nombre de place / lit ;  
- Courriel ;  
- Commentaires ;

③ Valider via 

④ Ajouter 1 ligner autant que nécessaire

Si N° FINESS ET non disponible : contacter le service autorisations par mail  
[ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr)

## Memo : penser à cocher les cases « je n'ai rien à déclarer dans cette annexe » le cas échéant

### 2B. Structures déployées en dehors du site autorisé - Etablissement sans n° FINESS ET (0) \*

Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe

Raison sociale ET * ↑↓	Structure(s) * ↑↓	Forme de prise en charge * ↑↓	Nombre de lits/places * ↑↓	Courriel ↑↓	Adresse postale * ↑↓	Téléphone * ↑↓	Commentaire ↑↓	Actions
Aucune donnée								
<input type="text" value="Raison sociale ET"/>	<input type="text" value="Sélectionnez"/>		<input type="text" value="Nombre de lits/places"/>	<input type="text" value="Courriel"/>	<input type="text" value="Adresse postale"/>	<input type="text" value="Téléphone"/>	<input type="text" value="Commentaire"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

- ① Renseigner les items :
- La raison sociale ET ;
  - Le type de structure ;

- ② Renseigner les items :
- forme de prise en charge ;
  - Nombre de place / lit ;
  - Courriel du site ;
  - Adresse postale ;
  - Téléphone ;
  - Commentaires ;

③ Valider via 

④ Ajouter 1 ligne autant que nécessaire 



Lorsque le remplissage des items des annexes 2A et 2B n'est pas requis, pensez à cocher !

Je n'ai rien à déclarer dans cette annexe

## Informations importantes : relatives à la mise en œuvre

Question importante : « Possédez-vous une autorisation similaire pour cette activité? »

1.1 - Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées

Mise en œuvre

Possédez-vous déjà une autorisation similaire pour cette activité? \*

Informations relatives à la pratique thérapeutique spécifique / déclaration

Justification du choix de la pratique thérapeutique spécifique / déclaration

Mise en œuvre

Possédez-vous déjà une autorisation similaire pour cette activité? \*

Oui  Non

Informations relatives à la pratique thérapeutique spécifique / déclaration

Justification du choix de la pratique thérapeutique spécifique / déclaration

Pièces jointes complémentaires

Tableau des documents déposés (0)

Nom du document [1]	Date de dépôt [1]	Déposé par [1]
Aucun document déposé		

Cliquer sur  
« Modifier »

Puis cocher oui / non

Renseigner, SAUVEGARDER !

Puis retour à la synthèse

retour à la synthèse

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00568 - Liste des éléments non renseignés

**Demande initiale**  
Créé le 10/07/2024  
N° Promoteur : 24-OCC-00568  
EN COURS DE SAISE

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Psychiatrie  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - Valérie LAURENT

Informations générales    Autorisations    Synthèse    Engagements et transmission

Vers la synthèse du dossier

Liste des éléments non renseignés

- Informations générales du dossier (0)
- Psychiatrie (1)
- Psychiatrie de l'adulte (18) \*
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (0)
- Psychiatrie de l'enfant et adolescent (17) \*
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (1) \*
- Psychiatrie périnatale (16) \*
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (1) \*
- Soins sans consentement (15) \*
- Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées (1) \*

Vers la synthèse du dossier

Indicateur global s/ taux de remplissage du dossier

Menu déroulant pour accéder aux items non renseignés



# Dossier : synthèse du dossier

Accès : Dossier - Demande initiale (24-0CC-0038) - Constitution du dossier

Créé le 10/07/2024

**Demande initiale**

N° Promoteur : 24-0CC-0038  
EN COURS DE SUIVI

CHI NIMES CAZENAVE (300702117)  
Psychiatrie  
ECC : Centre de santé (est) 1  
CONTACT : VIBRIL LAURENT\_C

Informations générales | Autorisations | Synthèse | Engagements et transmission

Synthèse du dossier

Voir les autorisations | Voir les éléments non renseignés | Accéder à la validation

### Synthèse des éléments à renseigner

Activité de soins / EML

Activité de soins / EML	Travailler	Dossier PDF	Actions
Psychiatrie	Complet	Partiellement	🔗

Demandes d'autorisations

N°	Autorisation	Dossier	Dossier PDF	Actions
1	Psychiatrie de l'adulte	Partiellement	Partiellement	🔗
13	Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées	Complet	🔗	
2	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	Partiellement	Partiellement	🔗
23	Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées	Complet	🔗	
3	Psychiatrie pédiatrique	Partiellement	Partiellement	🔗
33	Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées	Complet	🔗	
4	Soins sans consentement	Partiellement	Partiellement	🔗
43	Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées	Complet	🔗	

Exporter le récapitulatif

Accéder à la validation

Niveau de complétude du dossier

Styler pour modifier les informations

exporter le récapitulatif pour vous

Accéder à l'étape de validation



## Dossier : Engagements

Créé le 23/05/2024

**Demande initiale**

N° Promoteur : 24-OCC-00494

**A VALIDER**

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Soins médicaux et de réadaptation  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - [Valérie LAURENT](#)

Actions

Activité: Soins médicaux et de réadaptation

Exporter le récapitulatif

**Engagements**

Je soussigné(e) \*,  
---

En qualité de \*  
-

m'engage \* :  
•  à la réalisation et au maintien des conditions d'implantation en application de l'article [L.6123-1](#) ,  
•  à la réalisation et au maintien des conditions techniques de fonctionnement en application de l'article [L.6124-1](#) ,  
•  à respecter le maintien des autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci,  
•  à procéder à l'évaluation de l'activité de soins prévue à l'article [L.6122-5](#)  dans les conditions prévues à l'article [R.6122-23](#) , intégrant le cas échéant les indicateurs d'évaluation mentionnés à l'article [R.6122-24](#) ,  
•  au respect du volume de l'activité liée à la présente demande, et des dépenses à la charge de l'assurance maladie, en application de l'article [L.6122-5](#) .

Fait à \* , le \*

Vers la synthèse

Rouvrir en modification

Modifier

Renseigner les items  
Ne pas oublier de cocher M/Mme

Stylet pour modifier

## Dossier : Engagements

Dossier soumis pour validation le 23/05/2024 à 16:40 par Valérie LAURENT.

### Engagements du demandeur

#### Rappel du dossier

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00494 - Transmission du dossier

Créé le 23/05/2024

#### Demande initiale

N° Promoteur : 24-OCC-00494

**A VALIDER**

CHU NIMES CAREMEAU (300782117)  
Soins médicaux et de réadaptation  
OCC - Zone de santé (test) 1  
Contact - Valérie LAURENT

Actions

### Engagements

**Engagements renseignés**  
Engagements renseignés le 23/05/2024 16:41 par M. Valérie LAURENT.

Je soussigné(e) \*  
Mme. LAURENT VALERIE

Modifier

En qualité de \*  
Directrice

m'engage \* :

- à la réalisation et au maintien des conditions d'implantation en application de l'article L.6123-1
- à la réalisation et au maintien des conditions techniques de fonctionnement en application de l'article L.6124-1
- à respecter le maintien des autres caractéristiques du projet après l'autorisation ou le renouvellement de celle-ci.
- à procéder à l'évaluation de l'activité de soins prévue à l'article L.6122-5 dans les conditions prévues à l'article R.6122-23, intégrant le cas échéant les indicateurs d'évaluation mentionnés à l'article R.6122-24
- au respect du volume de l'activité liée à la présente demande, et des dépenses à la charge de l'assurance maladie, en application de l'article L.6122-5

Fait à MONTPELLIER, le 23/05/2024

Exporter les engagements

**NB : Penser à faire signer la feuille « engagements » par le représentant légal À temps pour la validation finale du dossier**

Pour info : 2 accès possibles pour les engagements :

- Sur le SI en fin de déroulé du dossier
- Via dossier exporté : page 5

**Exporter les engagements pour signature et visa**



## Dossier : Engagements

**Dépôt des engagements signés**

Merci de déposer les engagements, ou le récapitulatif de votre dossier contenant les engagements, complétés avec la signature du représentant légal et le cachet de l'établissement. \*

Glissez et déposez le(s) document(s), ou [Parcourir](#)

Documents (1) [Voir l'historique des versions de dossier transmises](#)

Nom du document ↑↓	Date de dépôt ↑↓	Déposé par ↑↓	Actions
Engagements Dossier 24-OCC-00494_2024-05-23.pdf	23/05/2024 16:42	Valérie LAURENT	

[Vers la synthèse](#) [Rouvrir en modification](#) [Valider le dossier](#)

**Téléverser les engagements**

**+ Valider le dossier**

**Attention, ce n'est pas terminé !!...**



## Engagements et transmission : maintenant transmettez votre dossier

Valérie LAURENT - Promoteur Gestionnaire

Accueil | Autorisations | Dossiers | Tableau de bord | Administration | Aide

Informations générales | Autorisations | Synthèse | **Engagements et transmission**

Vers la synthèse | Rouvrir en modification | Voir les éléments non renseignés

**Dossier validé**  
Dossier validé le 27/05/2024 à 13:58 par Valérie LAURENT.

**Engagements du demandeur**

Rappel du dossier

Accueil > Dossiers > Demande initiale n°24-OCC-00511 - Transmission du dossier

Créé le 27/05/2024	<b>Demande initiale</b> N° Promoteur : 24-OCC-00511 VALIDÉ	CHU NIMES CAREMEAU (300782117) Radiologie diagnostique OCC - Zone de santé (test) Contact - Valérie LAURENT	Actions
--------------------	--	--	---------

**Engagements**

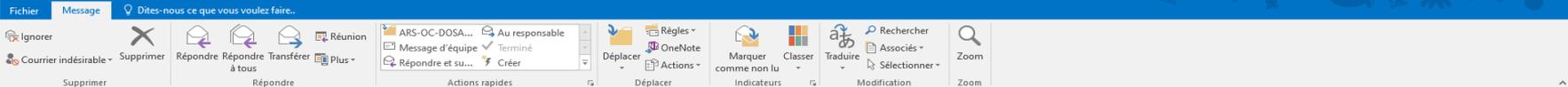
**Engagements renseignés**  
Engagements renseignés le 27/05/2024 13:58 par M. Valérie LAURENT.

Je soussigné(e) :  
Mme. LAURET THERESE

....**ET** Valider la transmission du dossier



Vérifier le statut du dossier :  
« transmis à l'ARS » ou « en cours d'instruction »



si-autorisations@sante.gouv.fr direction.generale@chu-nimes.fr.test.fr; LAURENT, Valérie (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS) 09:06

[SIAUT] Dossier n° 76-30-24-00062 / 24-OCC-00568 - accusé de réception de votre dossier

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.  
Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

## SI Autorisations

Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement ici...

Bonjour,

Nous vous confirmons la transmission ce jour 10/07/2024 de votre dossier [n°76-30-24-00062](#) concernant l'activité Psychiatrie pour la fenêtre du 22/05/2024 au 01/11/2024.

Les demandes de votre dossier sont les suivantes :

- Psychiatrie / Psychiatrie de l'adulte / Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie / Psychiatrie de l'enfant et adolescent / Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie / Psychiatrie périnatale / Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées
- Psychiatrie / Soins sans consentement / Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées

Vous pouvez consulter l'avancement de votre dossier via votre compte personnel sur SI Autorisations.

La recevabilité et la complétude de celui-ci seront étudiées prochainement.

Cordialement,

ARS Occitanie

*Ceci est un courriel automatique, merci de ne pas répondre.*

👉 Dernière étape : **pensez à vérifier le statut de votre dossier**

Le dossier est bien reçu à l'ARS que quand son statut indique :

TRANSMIS À L'ARS

L'ARS commence alors l'instruction de la **recevabilité et de la complétude**

**Dossier incomplet**

Réception d'1 mail de l'ARS demandant les compléments

⚠ Attention : l'ARS dispose de 30 jours pour instruire la complétude, MAIS le dossier DOIT être complet **avant la fermeture de la fenêtre**

➡ DONC, éviter de déposer les derniers jours de la fenêtre = car rattrapage plus difficile

**Dossier complet**

**NB** : L'ARS n'envoie pas de mail pour dire que le dossier est recevable et complet : La mention apparaît sur le SI

COMPLET

= Dossier recevable et complet

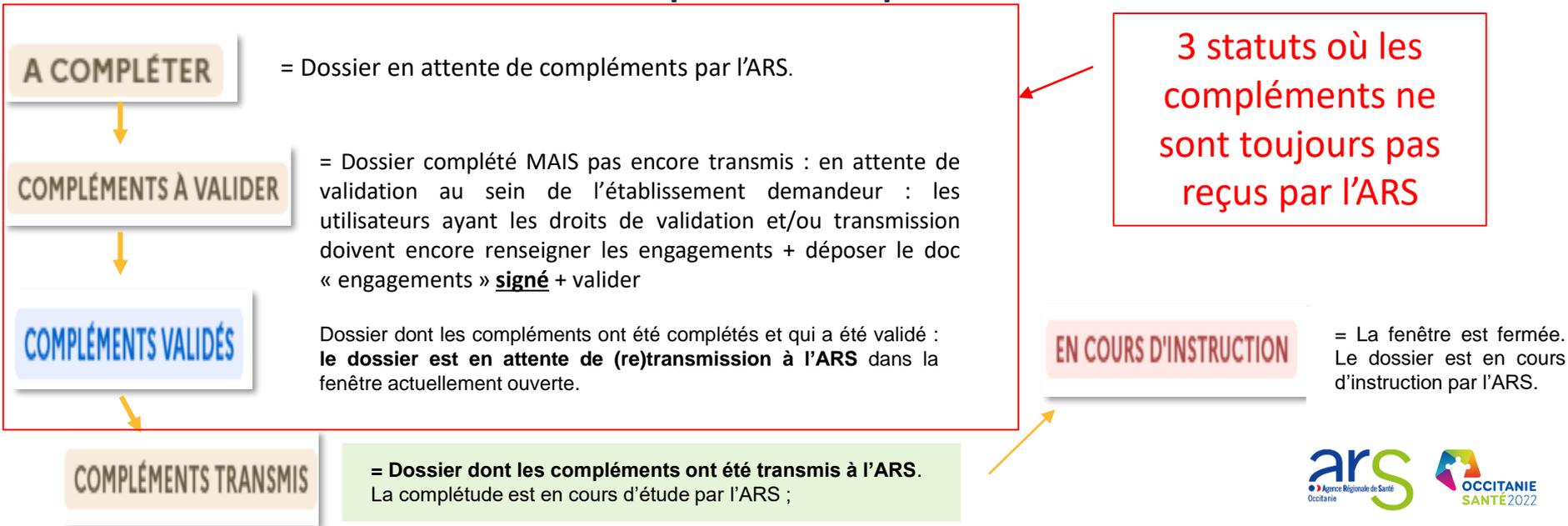
## La complétude du dossier

Si vous avez reçu un mail de l'ARS demandant des pièces complémentaires



Attention : Il ne reste que jusqu'à la fermeture de la fenêtre pour compléter

### SURVEILLER le statut de votre dossier : plusieurs étapes



# Conseils

## **N°1: Poser toutes vos questions aux référents ARS DD ou siège avant le 31/08/2024**

A partir du 1<sup>er</sup> jour de l'ouverture de la fenêtre, les échanges entre les ES et l'ARS ne sont plus possibles afin de garantir l'égalité de traitement pour tous les demandeurs.

## **N°2: Déposer votre dossier d'autorisation au maximum dès le début de la fenêtre, ou à minima dès que possible afin de maximiser vos chances de disposer d'une vérification de la complétude du dossier par le service autorisation.**

En effet une fois la fenêtre clôturée, un dossier incomplet sera réputée non recevable et donc ne sera pas instruit. Un dossier envoyé la veille de la fermeture de la fenêtre voir le jour même pourra difficilement prétendre à une relecture de la part des agents du service autorisation, ne vous laissant pas la possibilité de compléter en seconde intention.

## **N°3: Documents financiers : joindre un bilan financier synthétique propre par mention. Il n'est pas nécessaire de déposer l'EPRD.**





# Déroulé de séance

1. Généralités
2. Bref rappel des 4 mentions représentant un OQOS
3. Attendus par rapport au dossier de demande d'autorisation en psychiatrie
4. Remplissage du dossier sur le SI : points de vigilance

## 5. FAQ\_questions réponses



Agence régionale de santé  
Occitanie



[occitanie.ars.sante.fr](http://occitanie.ars.sante.fr)  
[occitanie-sante.fr](http://occitanie-sante.fr)



# Questions/réponses





## Site SI-Autorisations

<https://si-autorisations.frm.sante.gouv.fr/#/login>

## Création de compte SI-Autorisations

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/reforme-des-autorisations-creez-votre-compte-dans-le-nouveau-si-0>

## Equipe du service Autorisations

[ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr)

## Référents Psychiatrie

[maryne.ortuno-bringuier@ars.sante.fr](mailto:maryne.ortuno-bringuier@ars.sante.fr)

[siham.el-aissaoui@ars.sante.fr](mailto:siham.el-aissaoui@ars.sante.fr)

[nicolas.navarro@ars.sante.fr](mailto:nicolas.navarro@ars.sante.fr)

*Merci pour  
votre  
attention*



Agence régionale de santé  
Occitanie



[occitanie.ars.sante.fr](https://www.occitanie.ars.sante.fr)  
[occitanie-sante.fr](https://www.occitanie-sante.fr)

